

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/03/10-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 10 mars 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu la délibération du conseil d'UFR en date du 20 février 2020,

DECIDE :

OBJET : Modification des statuts de l'UFR arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)

Le Conseil d'administration approuve la modification des statuts de l'UFR ALLSH telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 33 voix pour et 2 voix contre.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 11 mars 2020



AMU

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université